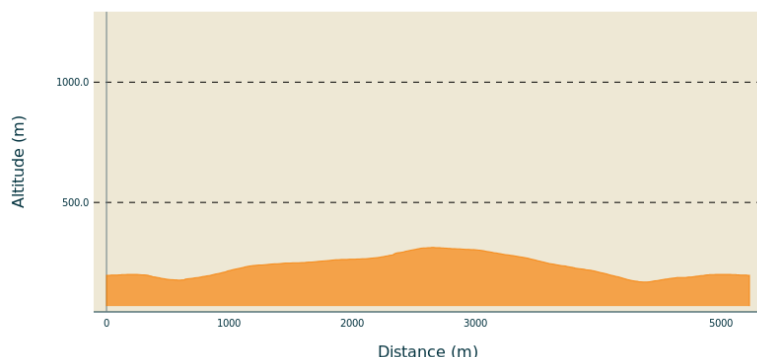


Chomérac - Sentier du patrimoine

Privas Centre Ardèche

Profil altimétrique



Altitude min 169 m Altitude max 313 m

Infos pratiques

Pratique : À pied

Durée : 1 h 30

Longueur : 5.2 km

Dénivelé positif : 172 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Thèmes : Patrimoine agricole, Patrimoine bâti

Itinéraire

Départ : Chomérac, Place du Bosquet

Arrivée : Retour au point de départ

Balisage : PR

Communes : 1. CHOMÉRAC

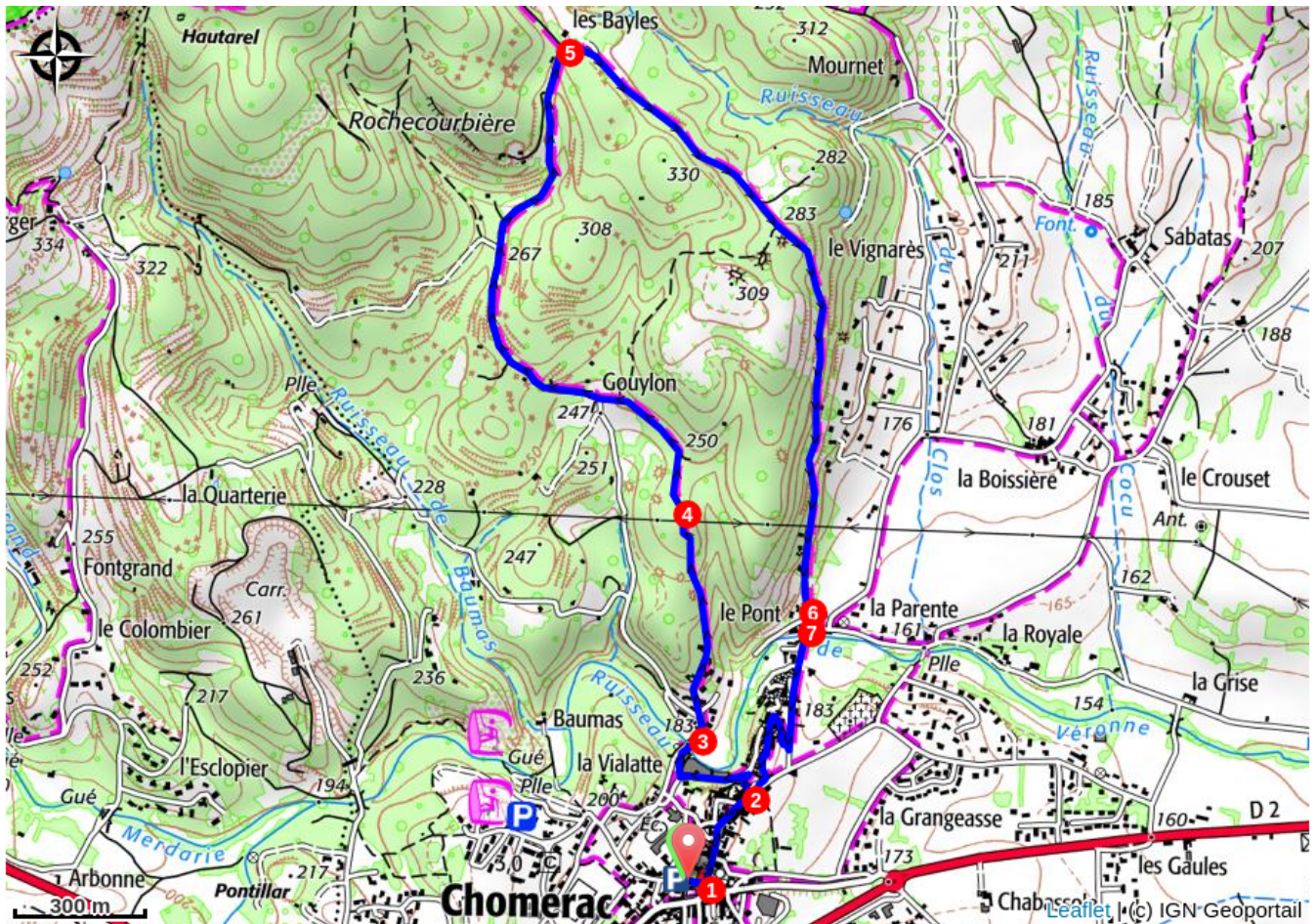
Quittez la Place du Bosquet en laissant la Mairie sur votre gauche, et en vous dirigeant vers l'église.

1.  Au **mât "Église"**, suivez la direction "**Coux 8,5 km - Champ de Mars 0,3 km**". Suivez la Rue de la République pour rejoindre la Place du Champ de Mars.
2.  Au **mât "Champ de Mars"**, suivez la direction "**Les Bayles 2,5 km**". Allez vers la gauche pour emprunter la ruelle qui descend en contre-bas de la place. Environ 60 m plus loin, continuez à gauche dans la Rue de la Grande Fontaine. Longez le bâtiment d'un ancien moulinage (sur votre droite), et poursuivez à droite après l'intersection. Franchissez le ruisseau La Véronne en empruntant une passerelle (Passerelle des moulinières) en contrebas du Pont Sicard.
3.  Au **mât "Pont Sicard"**, suivez la direction "**Les Bayles 2,1 km - Creux de Merle 0,6 km**". Montez en suivant le Chemin du Creux de Merle, longez la maison située au n°217, et poursuivez la montée en suivant le chemin bordé d'un muret en pierre sèche.
4.  Au **mât "Creux de Merle"**, suivez la direction "**Les Bayles 1,5 km**". Continuez en face sur le chemin pierreux jusqu'à la route, puis suivez la route vers la droite. Montez jusqu'au hameau Les Bayles.
5.  Au **mât "Les Bayles"**, suivez la direction "**Chomérac 2,7 km - Pont Gibaud 1,7 km**". Empruntez le Chemin des Buis qui descend en direction de la plaine de Chomérac. Suivez ensuite la petite route jusqu'aux premières maisons.
6.  Au **mât "Chemin du Pont"**, suivez la direction "**Chomérac 1,1 km - Pont Gibaud 0,1 km**". Descendez jusqu'au pont.
7.  Au **mât "Pont Gibaud"**, suivez la direction "**Infos rando 1 km - Champ de Mars 0,6 km**". Franchissez la rivière La

Véronne, puis suivez le Chemin du Pont. Laissez la Rue des Jardins sur la droite. Plus loin, au niveau du parking, continuez à droite dans la Rue Courte. En haut de la rue, poursuivez à gauche dans la Rue du Château. Laissez la Rue du Donjon et la Rue des Troubadours sur la droite. Continuez et descendez vers la Place du Champ de Mars.

2. 🚩 Au mât "Champ de Mars", suivez la direction "Infos rando 0,4 km". Suivez la Rue de la République jusqu'à l'église.

1. 🚩 Au mât "Église", suivez la direction "Infos rando 0,1 km". Dirigez-vous vers la Mairie pour rejoindre le point de départ (Place du Bosquet).



Comment venir ?

Parking conseillé

Parking de la Place du Bosquet (GPS : 44.708121, 4.660667)